

EN RÉSUMÉ.

Planter des Bambous permet d'en tirer un parti industriel, agricole et alimentaire, de fixer les berges des rivières capricieuses et des oueds inconstants.

Beaucoup de bambous résistent au froid, même les grandes espèces, le *Phyllostachys pubescens* a résisté à moins 12° centigrades à Prafrance.

Le *Ph. mitis*, *Ph. puberula* var *nigra*, *Ph. viridiglaucescens*, *Arundinaria japonica*, *A. fastuosa* vivent très bien en région parisienne.

Le *Ph. viridiglaucescens* résiste aux hivers de Strasbourg. D'autres résistent à la sécheresse, tels les *Bambusa vulgaris*, *B. gracilis*, *Dendrocalamus strictus*, que j'ai vus à Biskra.

Les Bambous sont des plantes très utiles presque inconnues dans nos pays occidentaux. Ils donnent à nos jardins et à nos parcs un cachet d'exotisme, tamisent les grands vents fous qui chantent en passant dans leurs feuillages légers. Leurs jeunes turions sont comestibles. En Extrême Orient les Bambous sont une source importante de pâte à papier.

Ils poussent de 10 à 80 centimètres par jour, aoûtent leur bois en quatre ans, ce qui permet une exploitation méthodique et rapide. Ils aiment les terres profondes, fraîches et bien fumées; arrosés par l'eau des égouts ils deviennent magnifiques. C'est un moyen d'utiliser ces eaux encombrantes.

La culture des Bambous bien comprise devrait être une source de richesse non seulement pour la région méditerranéenne mais pour toute la France au moins jusqu'au Bassin de la Loire où certaines plantations atteignent de très belles dimensions.

Il faut cultiver les Bambous qui peuvent être pour nous d'une grande utilité et même contribuer à la défense nationale.

A. PIÉDALLU.

À propos d'un Vocabulaire Forestier

Si j'ai sollicité la faveur de parler de ce sujet, ce n'est que pour signaler une intention. J'avais en effet, formé le projet de soumettre à votre savante compagnie, en une occasion unique pour moi, une étude d'importance parce que la chose m'apparaissait comme étant d'intérêt cardinal.

Il s'agissait en effet de bien mettre en évidence combien il serait utile de posséder un vocabulaire forestier.

Mais je me suis rangé aux raisons diverses qui m'ont été données, et c'est ainsi que j'ai abandonné l'idée d'encombrer les travaux de votre congrès d'un tel apport.

Loin de moi était cependant la pensée de vous proposer de construire, de toutes pièces, en un tour de main, un nouveau vocabulaire forestier en ne songeant, au surplus, qu'au seul emploi de ma langue natale : le français.

Mes visées, permettez que je vous en assure, étaient plus hautes. Souffrez donc que je me contente de vous offrir simplement ma modeste suggestion. Laissez-moi seulement espérer qu'un jour prochain, chacun de vous voudra bien apporter au bulletin de Sylva Méditerranée une pierre, aussi petite fut-elle, pour qu'en chacun de nos pays se puisse, peu à peu, et aussi vite que possible, édifier un vocabulaire de contrôle tel il est « éminemment souhaitable », selon la propre déclaration du prof. Hickel, lui-même. Grâce à cette sorte de « standardisation » établie avec bon sens, combien alors les études forestières, écrites en toutes langues, seraient de compréhension exacte et aidée.

Par un exemple je souligne si possible le fond de ma pensée : Qu'entendons-nous, les uns ici, les autres là, par l'expression « La Forêt », en toutes langues?

D'autres que moi s'y sont déjà arrêtés; des définitions ont donc été données en nombre sans qu'aucune soit absolument parfaite.

Pourquoi dès lors par votre volonté, pour votre compte ne pas en dresser une aussi valable que possible?

Entre tant d'autres, il en est une donnée dans un article de la Revue des Eaux et Forêts (1) qui peut satisfaire l'esprit, mais en partie seulement (2).

Pour ma part je lance un essai de définition, aussi brève que possible.

« La Forêt » : *Groupe d'arbres, d'âges divers, doué de pérennité.*

J'en ai donné ailleurs une autre, celle là peut-être un peu longue.... :

« Un tout essentiellement vivant, permanent (pérennité assurée) composé de végétaux de strate arbore-scente en corrélation variée avec ceux des strates auxiliaires d'accompagnement (climat pur ou climat organisé). Le dynamisme de ce tout, (milieu) affectant les divers éléments constitutifs des divers étages (3) depuis leur naissance jusqu'à leur fin. Cette fin est ici naturelle (4) (sylve climatique sauvage) ou là provoquée par l'homme (peuplements domestiqués) sous forme de récolte méthodique (opérations culturales : réalisation) dont il dispose pour ses besoins ».

ROGER DUCAMP.

(1) Revue des Eaux et Forêt, Janvier 1932 par M. Guinier.

(2) On peut lui reprocher d'être une définition explicative et d'utiliser des termes à définir.

(3) Ici je me sers du mot « étage » parce qu'il dit bien ce qu'il doit dire au titre du métier de la forêt.

(4) Dans ce cas il y a retour à la terre des éléments de décomposition.

La Garrigue

Vous qui êtes venus, « *ici où nous sommes* », pour vous rendre compte de ce qui est, veuillez régarder avec moi cette formation. En son tout on l'appelle « *la garrigue* ».

A son sujet un des nôtres, distingué botaniste, a émis l'avis, entre mes mains, qu'il serait préférable de ne ranger parmi les terres à « *vocation forestière* » que celles qui sont *facilement et profitablement* reboisables (1). Sa manière de voir serait, si j'ai bien compris, que l'on ne devrait plus reconnaître la vocation forestière « *à celles des ces terres sur lesquelles il n'y a plus qu'une brousse sans avenir* ».

La garrigue que voici, telle qu'on la retrouve dans le Midi sur plusieurs centaines de mille d'hectares, est-elle une formation à vocation forestière? Pour ma part et de suite je dis : Oui, en toute objectivité.

Mais à cette autre question : la garrigue est-elle « *facilement et profitablement reboisible?* » (2). Je dis : Non, sans aucune hésitation ; si profitablement veut dire avoir des visées d'argent.

Vous voyez Messieurs combien tout d'abord il s'agit de s'entendre sur la valeur que l'on entend donner aux mots.

Vos avis, les réflexions que vous voudriez bien émettre sur ce sujet seraient de très haute valeur, car il y a aussi de la garrigue en bien d'autres pays et dans tous les cas sur des millions d'hectares, tout autour de la Méditerranée en particulier, et aux Colonies sous d'autres aspects.

(1) *Réflexions visées dans une étude antérieure*, (N.º 187 « Revue des Eaux et Forêts », Juin 1931).

(2) Reboisible? terme au sujet duquel il convient de se mettre d'accord.

De toutes ces terres il conviendrait de fixer, si j'ose dire, le statut, non pas seulement pour satisfaire aux besoins de ceux qui les possèdent; *mais au dessus* d'eux, pour une meilleure Climatologie, dans l'intérêt général et dans celui de la Science forestière.

N'est-ce pas là un des buts que considère *Silva Mediterranea*?

*
**

Tout de suite je tiens à déclarer (avec bien d'autres) et c'est notre sentiment à Nîmes, que nous considérons la garrigue comme étant par dessus tout le résultat du « parasitisme humain ». Cette vérité a d'ailleurs doucement mais largement fait son chemin en ces dernières années.

C'est que, Messieurs, malgré tout, sur les vastes emprises de son domaine nous sommes ici, avec la garrigue comme en Provence, au *pays des chênes*.

En 1915, M. Josias Braun écrivait: « Les forêts de « chêne vert qui jadis couvraient les flancs de nos vallées Méditerranéennes ont disparu » et il ajoutait encore: « cet état lamentable a pour pendant la garigue « (avec un seul R.) méditerranéenne si répandue dans le « Midi et que nous considérons avec M. Flahault comme « formation anthropozoogène consécutive à la destruction « des bois ».

Que dit pour sa part notre éminent collègue, M. le Professeur Pavari?

« Malgré la lenteur de son accroissement et le peu « de valeur industrielle de son bois (dans l'état actuel « des choses ai-je ajouté) le *Quercus Ilex* doit reprendre « son poste d'honneur dans la Sylviculture Italienne. « C'est lui qui constitue la forêt définitive, si précieuse « dans les terrains rocheux stériles » (1).

(1) « Revue des Eaux et Forêts », Octobre 1930.

Ceci, Messieurs, est vrai ici comme cela est vrai pour toutes les emprises de l'Yeuse dans son aire naturelle (1). Mais bien vite selon les modalités de *la géologie*, et pour d'autres causes subtiles, l'on voit en compagnie de l'Yeuse apparaître d'autres chênes, et d'autres feuillus encore, comme le hêtre, en certains habitats, dès que le parasitisme humain se relâche (2).

Mais en vérité qu'a-t-on fait « ici où nous sommes » pour mettre un frein à la régression du manteau végétal, à celle du boisement, dans l'intérêt général qui ici ne touche pas, à première vue, à la question des inondations? Sans grande crainte d'être contredit par ceux qui connaissent le ceinture de la mer bleue, je dis: *rien*, moins que *rien*!

Or, Messieurs, « ici où nous sommes » les particuliers n'ont pas les moyens de renverser le mouvement pour refaire la Sylve: « *Primum vivere* ».

Quant aux Communes, dont les bois et garrigues sont, en partie tout au moins, soumis au régime forestier, à elles seules, elles ne peuvent rien non plus. Il leur faut en effet équilibrer le budget annuel et c'est ainsi que le régime du taillis, à court terme, est appliqué à la garrigue, dont les formes sans cesse regrèssent ainsi malgré tout (3).

M. l'Ingénieur des Eaux et Forêts Dutilloy a résumé pour le Nord Africain ce dont il s'agit. La chose n'aura pas manqué de vous frapper et de retenir votre attention.

Messieurs, vous aussi, pouvez être d'un très grand secours en l'affaire dont je viens de parler.

(1) C'est l'essence de remplissage par excellence, voilà ce qu'a dit M. DUTILLOY pour la forêt Nord Africaine. J'ai écrit qu'elle était « *Impériale* ».

(2) « L'influence de l'homme domine non seulement la répartition « altitudinale mais aussi l'extension horizontale de l'arbre (Châtaignier) « et M. BRAUN que je cite, ajoute: « Sans aucun doute, le chêne « blanc mélangé dans le bas avec le *chêne vert*, occuperait les terrains « de l'étage moyen si la végétation était *abandonnée à elle-même* ».

(3) Congrès forestier de Franche Comté 1932, à Nîmes.

Demandons tous ensemble à ce qu'en tous pays méridionaux d'abord, là où l'intérêt général l'ordonne, à tant de titres divers, soient arrêtés les effets pernicioeux du « Parasitisme Humain » aux rangs duquel se comptent les exploitations sylvicoles à court terme (de forme cyclique).

En montagne contre les torrents l'on n'a pas agi autrement : Mettre en défense d'abord.

Un auteur M. Colleaux a écrit : « le point capital est « d'asseoir des flots de régénération (naturelle) sur les « points où le sol est propice non pas seulement à la germination, mais encore au maintien de la plantule ».

Pour conclure, à la manière de certaines suggestions de Darwin lui-même, demandons pour la garrigue, pour le maquis et la brousse la création de Périmètres, de Réserves d'attente, de reconstitution et d'études, soit de Parcs Régionaux, ou nationaux « renforcés », je n'ose pas demander déjà que soient créés des Parcs Internationaux et cependant Messieurs...pourquoi pas, ici ou là ..., sur les frontières, sous le contrôle de la Société des Nations.

Mais sans aller pour ce jour jusque là, souhaitons de voir tous les Services Forestiers méridionaux acheter des vastes emprises de terres ayants encore *la vocation forestière* (garrigue, maquis, brousse, lande) pour de telles fins.

Dans ces Parcs périmétrés : Regarder et Voir, de manière à suivre exactement la marche des choses avec objectivité.

En certains quartiers privilégiés aider la nature selon ses propres visées en d'autres selon sa Loi fondamentale (*celle du moindre effort*), la laisser aller seule pour un temps vers ses fins propres.

L'avenir de lui-même, par comparaison avec l'état les zones extérieures aux Parcs, parlera, soit en faveur du système, soit contre.

Pour ma part, je reste sans peur.

ROGER DUCAMP.

La forêt est oeuvre d'elle-même

M. le Professeur Léon Dumas de Huy (Belgique) « écrit (1) : « La Forêt est l'oeuvre de son pied : l'éponge « forestière exige l'accumulation de tous ses débris. Le « soutrage des produits aériens est aussi néfaste que celui « du terreau et des strates inférieures. La Forêt est une « entité géographique à respecter dans ses harmonies. « Ses propres déchets sont féconds avec l'aide de ceux « de la faune ».

L'Auteur ajoute « elle se porterait mieux sans médecin ». Je dis sans sylviculteur pour un certain temps tout au moins « ici où nous sommes ». A propos d'une forêt vierge (?) de Bosnie visitée par M. Dimitz (2) celui-ci écrivait : « Elle est la preuve vivante que la nature est le meilleur architecte de la Forêt. Si nous voulons l'imiter, nous ne pouvons que copier son oeuvre ».

Messieurs, je ne veux devant vous rien imaginer, je me permets de rafraîchir nos mémoires. Sans doute il faut aller de l'avant, découvrir, réunir des apports nouveaux mais sans oublier les précurseurs. Donc, je cite encore... entre mille :

« La pratique des coupes trop souvent répétées agit « sur le sol forestier dont la couverture et son influence « protectrices disparaissent ». Ainsi s'explique M. Germain Chalaud de Toulouse devant le Congrès de Lyon en 1926 (3).

« Aussi, bien souvent, l'essence essentiellement dominante est remplacée par une autre ». Ici Messieurs,

(1) « La Tribune Horticole », 12-1-29.

(2) « Revue des Eaux et Forêts de Déc. », 1931 cité par P. Buffault. Rapport du Congrès 1913. Parcs Nationaux par A. Mathey.

(3) « Avancement des Sciences ». Biographie n.° 23, (pages 641 à 664).

c'est l'Yeuse que nous perdons pour récolter le Kermès et... pire que cela ensuite.

Aux Maures et à l'Estérel comme en Corse, la destruction du Chêne, du Chataignier, du Hêtre, appelle... le Pin maritime et ses compagnons qui signifient tous ensemble : FEU.

Dans ces conditions, continue M. Chalaud, il paraît difficile d'analyser l'état actuel en vue de retrouver la Forêt primitive (1). Parlant des environs de Bourg-en-Bresse, l'A. dit encore : « l'influence séculaire de l'Homme (Parasitisme) y a bien souvent altéré l'association « végétale primitive » (2) — que ne dirait-il pas s'il visitait nos garrigues de Provence — ...

« Le mode de traitement adopté par les particuliers, a ruiné la chênaie primitive et provoque la constitution de complexes forestiers de substitution et de peu de valeur ».

Or, Messieurs, « ici où nous sommes » c'est toute l'histoire de nos garrigues. Toutes proportions gardées, c'est ce que l'on retrouve dans les Bois domaniaux de la Chartreuse de Valbonne, malgré l'heureuse protection accordée à ce massif par les Chartreux d'abord, par l'Administration des Eaux et Forêts ensuite qui vient d'y instaurer une série d'études en attendant sa transformation en Parc National de recherches.

Pour vous laisser comprendre, Messieurs, comment, tout en restant attachés à nos visées de base, nous nous montrons indépendants dans l'étude des problèmes de la forêt, j'émetts l'opinion à propos de l'Yeuse, que, dans le temps, en bien des endroits (3) (je ne dis pas partout)

(1) La même question se pose déjà un peu tard pour le Périgord. Fuite du hêtre et des chênes... apparition du maritime comme ailleurs de l'Alep.

(2) Toujours cette vérité en marche.

(3) Et cela fait mieux que se sentir : cela se voit ici si non là de stade en stade dans toute la Provence.

dès que, sous la protection humaine, le milieu se sera refait, selon la loi naturelle du moindre effort (1), l'Yeuse ayant joué son rôle, tout son rôle couvrant, cèdera la place dans le stade progressif ainsi instauré aux autres Chênes à feuilles caduques qui eux, aiment la table bien servie.

C'est ainsi que je suis amené à demander une fois encore que sur toute la « ceinture de la Méditerranée » les Services forestiers veuillent s'employer, là où leur intervention se dicte, à « récupérer l'ambiance perdue » selon la très heureuse expression de M. le Professeur Kühnholtz-Lordat. (*Enseignement de la Forêt domaniale de Valbonne*, page 193).

ROGER DUCAMP.

(1) Action lente que l'homme, que le forestier, peut s'employer à accélérer par des interventions scientifiques et de bon sens.

A propos de l'expression "Étage", l'Yeuse et le Hêtre

Messieurs,

J'ai été amené, assez récemment, à propos de la mise sur pied d'un vocabulaire forestier, tel « il est éminemment désirable » (selon l'expression Hickel) tel, à mon avis, il s'impose, j'ai été amené dis-je, à m'élever contre l'emploi de certains mots au titre de la botanique et de la foresterie.

Je ne vous entretiendrai ici, si vous voulez bien le permettre, que de l'emploi du mot Etage. Tous ceux qui lisent ce mot dans nos écrits, obtiennent-ils bien exactement et de suite la notion que devrait éveiller chez eux son emploi ici si non là?

Pour quelques uns peut-être bien que oui. Pour beaucoup d'autres certainement non. Car, Messieurs, nous n'écrivons et ne parlons pas seulement pour nous. Quoi qu'il en soit, avouons que ce mot ne dit pas bien ici, pas même là, ce qu'il dit en lui même si bien au général.

Sans doute, M. Braun Blanquet m'a-t-il aimablement rappelé à ce propos que le dit mot Etage « a été sanctionné par des congrès internationaux ». A mon humble avis, il n'en reste pas moins vrai que le mot tel il est employé en botanique ne satisfait absolument pas nettement et à tous coups l'esprit. Mon aimable et si sympathique interlocuteur me dit encore : « il sera de plus en plus employé ».

Quant à moi, je déplore modestement qu'il puisse en être ainsi et je désire m'en expliquer en forestier sylviculteur que je suis. En sylviculture, vous le savez sans doute, nous employons souvent le mot étage dans son

sens coutumier pour désigner les différentes parties du massif en hauteur.

Ceci dit, je désire prendre un premier exemple : celui de l'Yeuse (*Q. Ilex*) : le voilà à l'Aigoual à 1130 mètres d'altitude. Or, il est là bas à 100 Kil. de ce point au bord de la mer, je ne parlerai pas de ce qui est de lui en Afrique du Nord et au Maroc. Ce serait de l'ordre majeur.

De mes yeux, je découvre « ici où nous sommes » cette essence Imperiale à tous les étages altitudinaux dans son Aire. Ainsi, j'y insiste : étage de l'Yeuse me choque.

Pour moi forestier l'Yeuse a, tout simplement dans son très vaste domaine, des habitats variés, des emprises éclectiques qui vont « ici où nous sommes » de 1130 mètres jusqu'aux vagues de la mer bleue. Etes-vous vraiment choqués par cette manière de dire? Cela ne répond-t-il pas fort bien aux vues de l'esprit?

Au surplus, avec mon distingué camarade M. le Directeur Dutilloy (1) Ingénieur des Eaux et Forêts, j'ajoute qu'il faut savoir faire intervenir, pour de très nombreuses essences, la double notion de l'aire ou domaine botanique et de domaine ou aire culturale.

Mais, Messieurs, puisque nous y sommes, voyons encore cette autre essence qui pour être... nordique, n'en est pas moins aussi méridionale : *Fagus sylvatica*. Si le Hêtre monte fort haut en latitude et altitude en Europe « ici où nous sommes », le voici bien à 1500 et même 1530 mètres; puis on le voit descendre dans son emprise de l'Aigoual à 570 mètres au nord du causse de Campestre. Il est là dans son habitat montagnard; mais nous le retrouvons bien plus bas au bord du Rhône dans l'aire culturale de l'Olivier, j'allais dire dans la zone de l'arbre cher à Minerve.

(1) *Le nord africain d'après les notices du Service forestier algérien et marocain*, page 6.

Dans le bois domanial de la Chartreuse de Valbonne, le voici à 120 mètres d'altitude, si non plus bas encore, en une petite emprise de son domaine botanique. La chose ne se retrouve-t-elle pas ailleurs en Italie Continentale et dans les Iles?

Avec l'emploi du mot Etage, ne sommes-nous pas parfois gênés, et alors obligés pour nous en tirer de parler « d'inversion » Voilà un autre mot que je n'aime absolument pas....

Ainsi Messieurs, je reste sur ma proposition: Pas Etage, mais bien autre chose. Dans les habitats, dans les domaines des essences se dessinent des Emprises. Celles-ci sont vastes ou peu étendues, continues ou discontinues, en chapelets ininterrompus ou disjoints selon l'expression de M. Joubert.

ROGER DUCAMP.



La Séance à Antibes

A la suite des excursions, dont on trouvera le compte-rendu à la page 46, les membres présents de la Ligue se sont réunis à Antibes, à l'exception de M. Kontos, rappelé en Grèce par d'impérieuses obligations.

Étaient présents, M. M. Stella, Pavari, Merendi et Reggiani pour l'Italie; M. Flahault, Mlle Flous, M. M. Gaussen, Guinier, Hickel, Hulin, Laurent, Lavauden, Perrin, Poirault, Salvador, pour la France; M. Debierre, représentant la Tunisie et Madame Debierre. Assistaient en outre à la séance M. Grasovsky, venu de Palestine, et M. Bocquentin, Inspecteur à Draguignan.

M. Poirault, Directeur de la Villa Thuret, nous y attendait. Il avait eu la bonne pensée de faire disposer tables et sièges au milieu des merveilleuses collections réunies à la Villa, de façon à tenir la séance en plein air, dans ce cadre magnifique.

M. Merendi expose la technique d'un nouveau procédé pour le reboisement des montagnes de la région méditerranéenne, (voir pag. 1).

Le Président remercie l'auteur de son intéressante communication, qui vient, très heureusement, augmenter le nombre (procédé Allegretti etc.) des procédés dont dispose la technique sylvicole méditerranéenne.

A la suite de la communication de M. Merendi, le Prof. Pavari prend la parole pour préciser les conditions écologiques dans lesquelles on doit employer les différentes méthodes de reboisement des terrains arides. Il s'agit essentiellement de comparer le pouvoir d'emménagement de l'eau et l'intensité de l'évaporation; or, dans les localités à pluies printanières, il est préférable de travailler profondément le sol et d'augmenter le vo-